Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 95 (1950)

Heft: 6

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de la presse:

Revue de la défense nationale de janvier 1950

«La manœuvre au plan défense nationale». Reprenant cette définition de Bernhardi : « La stratégie est l'art d'amener les troupes au combat dans la direction décisive et dans les conditions les plus favorables », l'amiral Castex en pèse chaque terme et la transposant au plan « défense nationale » arrive à cette solution : « La stratégie est l'art d'amener des moyens à l'action de façon décisive et dans les conditions les plus favorables. » Dans le « champ si étendu de la défense nationale » les notions de troupes de combat et de direction deviennent en effet beaucoup trop exclusives et doivent être remplacées. On ne se bat pas qu'avec des troupes, mais avec des avions, des bateaux, des facteurs politiques, financiers et économiques. Le mot «combat » n'implique plus uniquement une idée de coups et de choc physique. Enfin, l'expression « direction décisive » ne signifie pas seulement un axe d'orientation géographique, mais plutôt une décision dans la manière de mener à bien une entreprise.

Après avoir défini la notion du plan « défense nationale », l'amiral Castex dit comment se conçoit la manœuvre à cet échelon et propose cette définition très générale : « Manœuvrer, c'est se remuer intelligemment pour créer une situation favorable. » Cette définition fait ressortir à la fois une idée de mouvement, mouvement qui peut être aussi bien physique qu'intellectuel, et une idée de « création », qui est essentielle. « La manœu-

vre est en effet une œuvre de création par excellence: elle vise à mettre quelque chose à la place du néant; elle prétend modifier ou déterminer le cours des événements; elle entend fixer le destin et ne pas s'abandonner à lui; elle veut engendrer et faire naître le fait. » Pour adopter cette formule, il faut réagir résolument contre cette tendance naturelle à la symétrie, à la répartition homogène des moyens et concentrer ses forces sur un objectif principal résultant d'une appréciation militaire, économique et politique de l'ennemi. Par rapport à cet objectif principal, il s'agit de créer une situation favorable et de constituer à cet effet une masse de moyens dont la coordination assurera un instrument suffisamment efficace.

« Le transport par air des unités terrestres ». Dans cette étude, le Cdt. de Montjamont s'en rapporte à cette citation du général Hartemann : « Il faut concevoir l'ensemble des forces armées autour des forces aériennes et les reconstruire sous le signe de la guerre par air. » Il établit ensuite les caractéristiques des « aéroportées », troupes très coûteuses et très spécialisées et celles des « aérotransportées » qui sont des troupes normales dont le matériel devrait être toutefois adapté à l'éventualité des transports par air. Leurs missions sont nettement différentes, alors que les premières doivent faire la conquête d'une aire de sécurité, les secondes peuvent, soit suivre les premières, soit agir de façon indépendante pour renforcer des unités menacées ou pour parer à une menace sur un théâtre d'opérations lointain.

Dans une coalition, il est probable que les transports aériens stratégiques avec des avions spécialisés à grand tonnage et à grand rayon d'action, resteraient réservés à une puissance assez forte pour imposer sa loi à son industrie aéronautique et seraient au même titre que les bombardements stratégiques de la dernière guerre, l'apanage de l'Amérique. Le Cdt. de Montjamont proposerait que la France, pour garantir à ses alliés les territoires de l'Union française, disposât d'une flotte d'avions moyens porteurs, répondant à la fois aux besoins

civils et militaires, dont un petit nombre d'unités assurerait l'instruction du temps de paix et dont la masse serait gérée et exploitée par Air-France.

« Les chars soviétiques pendant les opérations de Koursk », par le général Niessel. Les opérations qui se déroulèrent de juillet à août 1943 sur le front de Koursk ont marqué «le tournant définitif » de la guerre sur le front russe. De part et d'autre, les chars y jouèrent un rôle essentiel. Du côté russe, ces combats mirent en évidence « la possibilité pour des troupes blindées de jouer un rôle prépondérant dans la bataille défensive. » Le général Rodine, qui défendait l'axe Orel-Koursk, organisa une « défense profondément échelonnée en zones successives » dans lesquelles les chars étaient répartis avec l'infanterie. Les troupes d'infanterie obligées de se replier y menaient des combats défensifs successifs. Les chars abrités au besoin dans des tranchées spéciales avec de l'infanterie pour la tenue des intervalles et la protection rapprochée tenaient des fronts défensifs alors que d'autres étaient tenus prêts et mobiles pour de petites contre-attaques locales. Terminant cette remarquable étude, le général Niessel donne les conclusions que le maréchal Rotmistrov dégageait de plusieurs articles relatifs à l'emploi des chars. Il peut être utile de les citer ici. « L'infanterie a souvent besoin de l'appui des chars, en ce cas il suffit d'une trentaine de chars par km. de front. Mais leur vrai mode d'emploi est en grands groupements suivis par des troupes motorisées de toutes armes pour achever la prise de possession du terrain gagné par eux. Armés de canons et de mitrailleuses ils peuvent exécuter toutes les missions de feu et y joignent leur puissance d'écrasement.»

La pensée militaire à l'étranger, par J. A. Léger. — L'Alsacien Bruat, amiral de France » par G. Benoit-Guyod. — Le recrutement des cadres de la nation : l'Ecole nationale d'administration par M. Bouffard et les chroniques habituelles complètent ce numéro de la R.D.N.